

Nuisances sonores, tous concernés!

Considérée comme une pollution majeure par les riverains et les collaborateurs, la production de nuisances sonores fait l'objet de contrôles de plus en plus fréquents dans un cadre réglementaire et normatif qui tend à se renforcer. Que ce soit pour des installations existantes ou dans le cadre d'un projet, la protection contre le bruit devient un élément stratégique pour l'entreprise.

Vous voulez optimiser la gestion des nuisances sonores

- Maîtriser le niveau sonore de vos installations et protéger votre environnement contre le bruit industriel :
- Réaliser une mesure des émissions sonores pour vérifier le respect des valeurs fixées par la réglementation (valeur en limite de propriété dans les zones à Émergence Réglementée);
- Améliorer les conditions de travail de vos équipes et les relations avec les riverains ;
- Répondre à une mise en demeure de la DREAL ;
- Estimer à l'avance les niveaux sonores potentiels générés par l'installation de vos nouveaux équipements.

Réalisation de mesures d'intensité sonores et bilan acoustique

- Mesure des intensités sonores suivant la norme NF S 31-010;
- Étude et analyse acoustique grâce au logiciel spécifique aux équipements utilisés;
- Production d'un rapport détaillé et illustré précisant la situation vis-à-vis des exigences réglementaires;
- Proposition de solutions pour réduire les impacts dans le cas où une mise en conformité est nécessaire.



Délivrables

Remise d'un rapport décrivant les conditions de mesurage, les valeurs mesurées et présentation d'un tableau comparatif par rapport aux exigences réglementaires.



Les+

- Accompagnement par les experts CERIB dont l'expertise technique et réglementaire est le résultat de plus de 40 ans d'expérience dans l'Industrie du Béton.
- Un savoir-faire de plus de 20 ans dans le mesurage et l'acoustique prévisionnelle.
- Connaissance approfondie des technologies utilisées dans l'Industrie du Béton.

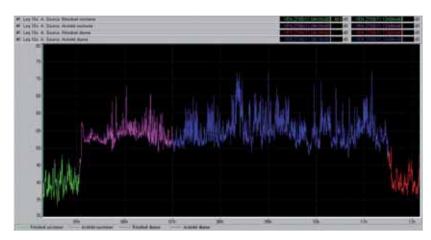


Environnement / Nuisances sonores. Tous concernés!



Méthodologie

Extrait d'un rapport de mesures des niveaux sonores dans l'environnement d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.



Fichier	Pt 3_Limite Nord.CMG							
Lieu	#1							
Type de données	Leq							
Pondération	A							
Début	27/05/11 04:18:00							
Fin	27/05/11 12:09:48							
Source	Leq particulier dB	Lmin dB	Lmax dB	L95 dB	L90 dB	L50 dB	L10 dB	Durée cumulée h:min:s
Résiduel nocturne	40,7	32,0	51,0	34,9	35,8	39,2	43,6	00:46:10
Activité nocturne	54,7	43,0	69,9	49,7	50,7	53,1	56,5	01:56:00
Résiduel diurne	42,0	33,5	54,4	36,2	36,7	39,6	45,0	00:39:30
Activité diurne	57,5	45,2	79,6	49,6	50,2	53,8	59,8	04:29:50

Durée

De 1 à 1,5 journée, variable en fonction du rythme de production.

Aides

Cette prestation répondant à des obligations réglementaires, elle ne fait l'objet d'aucune subvention.

Pour aller plus loin

Cette action thématique fait partie du quatrième module du Plan d'Action Environnemental (PAE).

- Pour aller encore plus loin dans votre démarche, vous pouvez mener d'autres actions thématiques d'améliorations. Consultez nos fiches : Bilan Carbone® ; Énergie, maîtriser les dépenses ; Gestion de l'eau et des boues ; Gestion des déchets ; Veille réglementaire « Environnement, santé sécurité au travail » ; ICPE...
- Vous pouvez aussi mener une démarche globale d'améliorations : Prédiagnostic, État des lieux approfondi, Constitution d'un SME...